Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D64_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 27 avril 2026

Service référent : ***Finances Commande Publique***

Objet : Finances – Budget principal – Décision modificative n° 1

L'An deux mil vingt-six, le27 avril 2026, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 21 avril 2026, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique sous la présidence de M. Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND , Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absent :

Représentés : Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Pierre-Yves ROSTREN représenté par M. Gildas QUENDO, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN par Mme Anne CLARISSE TURI,

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : *27*
Présents : 23
Votants : 27

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D64_2026-DE

Séance du conseil municipal du 27 avril2026
Délibération n°64/2026

Service référent : ***Finances Commande Publique***

Objet : Finances – Budget principal – Décision modificative n° 1

Rapporteur : Serge BROSOLO, adjoint au Maire, chargé des Finances de la Commande publique et du Mécénat

Exposé :

Il est proposé une décision modificative n° 1 au Budget principal afin de répondre à plusieurs besoins :

- Accompagner la création du budget annexe du Palais des congrès Louison Bobet via un abondement du budget de la ville vers le nouveau budget annexe de **217 000 €.**
- Le financement à hauteur de **15 000 €** de l'inauguration du nouveau Palais des congrès prévue sur plusieurs jours consécutifs en octobre 2026.
- L'intégration au budget 2026 d'une étude de faisabilité - cofinancée à 50% par l'Etat - portant sur le développement de logements saisonniers dans le bâtiment de l'ancienne résidence autonomie (**24 000 €** TTC)
- Le financement de travaux de remise en état de la grande plage et de la cale du Goulvars suite aux mouvements de sable (**15 000 €)**
- La réalisation d'un diagnostic amiantes des bâtiments communaux (**8 000 €)**
- La participation annuelle – conventionnée en 2024 avec la communauté de communes - au financement du logiciel de gestion des meublés touristique (**11 000 €)**
- La modification de l'imputation comptable des assurances dommages ouvrages pour le complexe sportif St Clément et le Palais des congrès Louison Bobet. Prévue en investissement dans le budget primitif (**114 000€)** cette dépense doit être intégrée aux dépenses de fonctionnement afin de se conformer aux règles de la comptabilité publique.

Afin de compenser ces dépenses, il est proposé :

- de réduire les dépenses d'investissements au chapitre 23 à hauteur de **247 360 €** après consolidation du coût global de la chaufferie bois en dessous de celui intégré au BP 2026 et le déduire du montant total du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.
- D'intégrer en recettes du budget de la ville les dépenses de personnel du Palais des congrès remboursées au budget principal par le budget annexe nouvellement créé **(+ 90 000 €)** ;
- D'ajouter une nouvelle recette majorant un remboursement déjà intégré en BP – notifiée par l'assureur de la Ville - dans le cadre de la gestion assurantielle du sinistre de la piscine **(+56 640 €).**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D64_2026-DE

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1612-1,
Vu le Budget primitif du budget principal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **24 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND)**

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal,

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Service Finances et Commande publique de la Ville ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 28 avril 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026-
Classification actes : FINANCES LOCALES –

Publié le 29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D64_2026-DE

- D'intégrer au budget 2026 une subvention de l'Etat allouée au financement de l'étude de faisabilité portant sur le développement de logements saisonniers dans le bâtiment de l'ancienne résidence autonomie **(+ 10 000 €).**

FONCTIONNEMENT	**Dépenses**	**Recettes**
Dépenses :		
Chapitre 011 – Charges à caractère général		
- Compte 61521 – Entretien et réparations sur terrains	+ 15 000 €	
- Compte 617 – Etudes et recherches	+ 32 000 €	
- Compte 6234 – Réceptions	+ 15 000 €	
- Compte 6162 – Assurance obligatoire dommage construction	+ 114 000 €	
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante		
- Compte 65818 – Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	+ 11 000 €	
- Compte 657361 – Subventions de fonctionnement à la collectivité de rattachement	+ 217 000 €	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 247 360 €	
Recettes :		
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses		
- Compte 708421 – Mise à disposition de personnel facturé aux budgets annexes		+ 90 000 €
Chapitre 74 – Dotations et participations		+ 10 000 €
- Compte 74718 – Participations Etat - Autres		+ 56 640 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		
- Compte 75888 – Autres produits divers de gestion courante		
INVESTISSEMENT	**Dépenses**	**Recettes**
Dépenses :		
Chapitre 23 – Immobilisations en cours		
- Compte 2313 – Constructions (en cours)	- 247 360 €	
Recettes :		
Chapitre 021 – Virement à la section de fonctionnement		- 247 360 €
TOTAL	**- 90 720 €**	**- 90 720 €**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 20/04/2026, la Commission Finances et Pêche a émis un avis favorable.